



# MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle + envoi flash infos  
par internet: 25 € et 35 pour 1 couple  
par la poste 30 € et 40 pour 1 couple  
Abonnement revue CEGRA 20 €

## INFOS

Rédaction:  
Pierre Blazy  
pierrotblazy@orange.fr  
Josette Limousin  
Jandj.limousin@gmail.com



www.maurienne-genealogie.org

Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Numéro 286 Janvier 2022

### Calendrier

Février 2022

Mercredi 02/02 Paléo lecture d'actes local adh 17h30  
**Les séances auront lieu en Présentiel et distanciel**  
**Jean Marc Dufrenoy**  
Mercredi 9/02 Dépannage Généalogie local adh 17h30  
**Louis Paulin - Pierre Gret**  
Vendredi 11/02 Dépannage latin sur RV local adh 17h30  
**Pierre Blazy**  
Samedi 12/02 Cours Paléographie local inscrits 9h00  
**Bruno Gachet**  
Mercredi 16/02 Dépannage informatique local adh 17h30  
**Blandine Dujour**  
Jeudi 17/02 Formation des débutants local adh 17h30  
**Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret**  
Mercredi 23/02 Permanence rencontre local tous 17h30  
**Louis Paulin- Volontaires**  
**Samedi 26/02 Rencontre conviviale local Tous 18 h**  
**Un apéritif pour renouer des liens**

Mars 2022

Mercredi 02/03 Paléo lecture d'actes local adh 17h30  
**Les séances auront lieu en Présentiel et distanciel**  
**Jean Marc Dufrenoy**  
Mercredi 9/03 Dépannage Généalogie local adh 17h30  
**Louis Paulin - Pierre Gret**  
Vendredi 11/03 Dépannage latin sur RV local adh 17h30  
**Pierre Blazy**  
Samedi 12/03 Cours Paléographie local inscrits 9h00  
**Bruno Gachet**  
Mercredi 16/03 Dépannage informatique local adh 17h30  
**Blandine Dujour**  
Jeudi 17/03 Formation des débutants local adh 17h30  
**Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret**  
Mercredi 23/03 Permanence rencontre local tous 17h30  
**Louis Paulin- Volontaires**

### Pandémie, pandémie, quand tu nous tiens !

Vous avez fait le constat sans doute qu'en ce début d'année (encore !), les rassemblements (tirage des rois par exemple), les conférences et certains ateliers en présentiel n'ont pu être maintenus en janvier. Certains ateliers, en revanche se déroulent selon des modalités particulières.

Optimistes par nature, nous espérons que février retrouvera sa marche normale. Nous vous tiendrons informés bien évidemment.

**Résolument positifs, nous avons programmé une journée conviviale incluant notre ASSEMBLEE GENERALE**

**Le 9 Avril 2022. A vos agendas!**

### Adresse mail : soyez vigilants

Je m'aperçois lors d'envois groupés aux adhérents de Maurienne Généalogie, que beaucoup de mails me retournent en erreur. Soit l'adresse est fautive, soit la boîte est pleine, soit plus vraisemblablement les adhérents ont omis de nous informer de leur changement d'adresse.

C'est ainsi que parfois des informations ou des invitations pour des sorties ne sont pas parvenues aux destinataires.

Il se peut également que les messages atterrirent dans les Spams ou les indésirables.

C'est pourquoi nous vous recommandons de :

- Consulter régulièrement votre boîte
- Penser à nous avvertir lors d'un changement d'adresse, c'est souvent le seul lien entre les membres du bureau et vous, surtout en ce moment
- Ajuster le réglage de votre sécurité, faute de quoi vous ne pourrez plus rien recevoir de la part de Maurienne Généalogie.

Merci.

Le Président, J.M Dufrenoy

### RAPPEL COTISATION 2022

**Le taux de cotisation est différent en fonction du mode d'envoi du Bulletin MG Infos (soit par mail, soit par Poste) et du nombre d'adhérents par famille.**

### Tarifs exceptionnels pour 2022

Individuel Internet 15€ Poste 25€

Couple Internet 25€ Poste 35€

Supplément pour abonnement à Généalogie et Histoire : 20€

**Chèques à l'ordre de Maurienne Généalogie**

À adresser à: **Pierre GRET 348 Rue du Capitaine Bulard  
73300 Saint Jean de Maurienne**

Il est également possible de régler par virement :

**Code Banque Code Guichet Numéro de compte Clé RIB**  
18106 00810 92430473050 77

**IBAN FR76 1810 6008 1092 4304 7305 077**

En cas de règlement par virement, ne pas oublier de préciser votre nom, prénom et que celui-ci correspond au règlement de la cotisation 2022.

**Attention :** Le non paiement de cotisation entrainera, fin Mars, la clôture de l'accès à Généabank, à Expo Actes et le non envoi du bulletin mensuel.

Merci. Pierre Gret

## L'affaire est dans le sac !

Ou l'histoire des **sacs à procès**.

« Un **sac à procès**, ou plus rarement **sac de procès**, est un sac en toile de jute, de chanvre ou en cuir qui était utilisé sous l'Ancien Régime, lors des affaires judiciaires, pour contenir tous les éléments du dossier à des fins d'archivage. Il contenait des dépositions, requêtes, copies de pièces, lettres signées des procureurs et pièces à conviction. »



L'expression « l'affaire est dans le sac » signifiait que le dossier judiciaire était prêt et que l'ensemble des pièces était archivé dans le sac scellé. Pour l'audience, le sac était descendu et le procureur (avocat) pouvait plaider devant la cour et « vider son sac » en sortant les pièces nécessaires à sa plaidoirie. On disait d'un avocat ou un procureur rusé qu'il « avait plus d'un tour dans son sac ».

Une fois l'affaire terminée, ces différentes pièces étaient rassemblées et suspendues dans un sac fixé par un crochet à un mur ou à une poutre. D'où l'expression « une affaire pendante ». Le but était que les parchemins ne soient pas détruits par les rongeurs. Ces sacs étaient placés dans le cabinet de l'avocat ou les greffes de chaque juridiction.

Les archives de la plupart des départements français ont conservé ces sacs à procès, ; hélas, ils ne sont pas dépouillés et loin d'être numérisés évidemment.. Les archives de Chambéry, pour la Savoie détiennent ces précieux sacs. Maurienne Généalogie a pour projet de proposer ses services afin d'aider au dépouillement.

Dans les archives du parlement de Toulouse, les analyses de 13.391 sacs à procès dépouillés sont aujourd'hui accessibles dans une base de données. Cela ne représente qu'une partie du fonds, évalué à plus de 100 000 sacs. L'analyse de ces dossiers a été réalisée par des étudiants et « vu la très grande quantité de données, les archivistes se sont trouvés dans l'impossibilité de corriger l'intégralité de ce travail ; d'où probablement des inexactitudes relatives aux dates, aux noms de personnes et de lieux. »

Les sacs à procès représentant une mine d'informations : ils intéressent les chercheurs, les historiens (histoire sociale, histoire des mentalités..) et bien sûr l'histoire locale et la généalogie (les personnages, les décors de l'affaire, villages, villes etc).

Ces riches archives documentent avant tout sur un crime ou un contentieux : « un vol, une dispute, un rapt, un charivari ... Mais au-delà de l'aspect judiciaire des documents, tout un monde prend vie : les flots d'insultes lancées, les perruques arrachées lors d'une bagarre, les récits d'évasion ou de séduction, les accrocs de voisinage

les fatales disputes d'un couple, les objets que l'on vole, avec lesquels on frappe ou on tue. » Tout un monde cosmopolite apparaît au cours de ces procès : voleurs, prostituées, faux-sauniers et la vie collective comme intime est retranscrite à travers ces multiples documents judiciaires.



*L'étude du Procureur, eau forte 1632. Abraham Bosse*

*J. Limousin sur une suggestion de P. Gret*

## 3 Octobre 1793

Les troupes révolutionnaires françaises envahissent le duché De Savoie et forment l'armée des alpes. Dans chaque district, des volontaires nationaux peuvent s'inscrire pour défendre leur territoire. Le département de l'Ain fournit 13 bataillons. Le 4 Ilème bataillon de l'Ain formé le 9 Août 1792 est amalgamé à l'armée des Alpes. En août 1793, celle-ci se trouvait dans une situation délicate. En Tarentaise comme en Maurienne, les combats faisaient rage. A l'automne 1793, le 4 Ilème bataillon de l'Ain cantonnait à St Michel et couvrait la ligne de retraite alors que la vallée fut attaquée. 792 hommes ( dénués d'équipement et avec un manque cruel d'armement) contre l'ennemi qui comptait 10 bataillons et deux escadrons de dragons soit en tout, 7000 hommes. L'offensive piémontaise aidée par les paysans rebelles se développa sur toute la vallée, d'Aiguebelle à Termignon. Mais le 7 octobre, la victoire était totale pour le Général Kellermann, commandant des armées des Alpes et d'Italie.

« Le 1er octobre a été du côté de Valmeinier, signalé par une attaque véritable qu'a pleinement couronné le succès, le plan que j'avais combiné ne pouvait manquer de réussir avec des soldats tels que ceux qui composent cette armée, savoir ceux des 4ème et 6 ème bataillon de l'Ain, du 4 ème bataillon d'infanterie légère ci-devant chasseurs corses et 2 ième de la haute Loire.[...]

Le soir je fis partir une troupe sur 7 colonnes pour se tenir prêtes à l'attaque des villages de Valmeinier, du Désert, et de diverses cassines où les piémontais étaient retranchés soit avec du canon et autres bouches à feu connues sous le nom d'espingoles avec recommandation expresse de ne point s'amuser à consommer de la poudre mais d'enlever le poste à la baïonnette, notamment les batteries. Toute la troupe se porta avec moi à la hauteur du point d'attaque, où elle passa la nuit sur la neige. A 5 heures du matin, je fis battre la charge[...] 900 hommes ont battu complètement et débusqué environ 800 soldats piémontais, à eux joints deux cents paysans au moins, de postes imprenables s'ils eussent été occupés par des hommes

Libres.

A 6h30, étaient déjà enlevés tous les postes ennemis au nombre de huit.

Deux heures après, furent en notre pouvoir 84 prisonniers, trois officiers dont un d'artillerie, un major piémontais et un porte enseigne et le commandant général des paysans appelé Maréchal et 17 paysans pris les armes à la main, 2 pièces de canon de montagne du calibre 4, leurs affûts et caissons bien garnis, une espingole, des mulets de convoi, du pain et du riz [...] ces pièces ont été prises après six décharges à mitraille dirigée sur les nôtres à très petite distance. Pendant 7 heures, la charge a battu de toutes parts et par toutes les colonnes [...]

J'évalue la perte des piémontais à 50 hommes tués et autant de blessés. »

*Lettre de l'adjudant général Prisy au ministre de la guerre*

## La traversée des Alpes

« La dynastie des Savoie(s) a construit sa richesse sur la position incontournable de la Maurienne et du col du Mont-Cenis. Ce passage, richesse en temps de paix l'expose au danger en temps de guerre, et la Maurienne s'est trouvée au cœur des grands conflits européens.

La Savoie fut annexée à la France de la révolution à l'empire en 1792 et restituée au Roi de Piémont Sardaigne en 1815.

Le passage des Alpes a été une préoccupation particulière du gouvernement consulaire. Napoléon Bonaparte de retour de la campagne d'Italie traversa le col du Mont-Cenis. Il constata la vétusté de cette voie, véritable chemin muletier, ne permettant pas le passage de voitures sinon que démontées et transbordées par muletiers. Le futur empereur ne doutait plus de l'importance de cette voie séculaire.

En 1802 il ordonna de procéder à l'étude de la construction d'une route par le Mont-Cenis. Les plans acceptés par un arrêté consulaire de 1803, les travaux commencèrent, avec l'arrivée de deux mille ouvriers. En 1805 les voitures circulaient sur la nouvelle route. Napoléon ordonna la construction d'une caserne à Lanslebourg et par décret du 1<sup>er</sup> mai 1805, la construction d'un nouvel hospice. Il restait le problème des passages en hiver, il fallait prévoir des attelages de renfort par temps de neige, on en revenait donc au démontage et portage.

A partir de 1811, il fallut payer une taxe de passage, le produit de la taxe était exclusivement affecté à l'entretien et aux réparations exigées par la route et ses annexes. Une jeune commune du Mont-Cenis avait été créée. Le prieur avait fonction de maire et procureur de l'hospice.

L'entretien de la route et le déneigement furent confiés à des entreprises avec l'aide des cantonniers et des manœuvres et au besoin des villageois. Les cantonniers devaient secourir les voyageurs et accompagner en hiver les messagers et estafettes impériaux. Ils devaient exercer l'hospitalité des refuges où ils logeaient, vingt cinq bâtiments en tout. Pour jalonner la route dans la neige et le brouillard, cent trente perches signalaient les endroits dangereux.

Les effets de la nouvelle route pour le trafic furent immédiats. Le prieur en 1803 dénombrait 10000 voyageurs, en 1811 on relevait 17000 voitures dont 14000 de roulage et 45000 bêtes de bât.

La maison Bonnafous de Lyon assurait un service régulier deux fois

par semaine. Les diligences mettaient quatre jours pour faire le trajet Lyon /Turin.

1815 : fin de l'empire retour dans le giron de la royauté Piémont-Sardaigne. La Savoie redevient Sarde. Ce découpage géographique des traités de 1815 fait du Piémont-Sardaigne et de la Savoie un état indépendant mais enclavé.

Le percement des Alpes touchera de très près la diplomatie de Charles Albert et plus tard celle de Victor Emmanuel II. Le coup d'envoi fut donné le 8 décembre 1837 après moult négociations diplomatiques.

Le 2 septembre 1858 la ligne était entièrement achevée entre le Rhône et Saint-Michel-de-Maurienne.

Par le traité du 4 mars 1860 la Savoie était devenue française. Les données changent, nous avons à faire à une situation de « gros sous ». Qui paie ?

La construction du tunnel avait été délibérée par le gouvernement Sarde lorsqu'il était propriétaire des territoires côté France des Alpes. Il avait intérêt à mettre la Savoie en communication directe avec le reste du royaume. Depuis la réunification à la France, les intérêts politiques et commerciaux ont disparu. Il ne reste plus que l'intérêt international. Les deux nations doivent concourir aux frais de percement du tunnel. La discussion du projet d'avenant à la concession du chemin de fer Victor Emmanuel plaça au premier plan de l'actualité le percement des Alpes demeuré en suspens faute de moyens techniques.

Depuis 1857 ces équipes d'avancement avaient commencé à la main leur travail de termites. Beaucoup de scientifiques particulièrement français étaient sceptiques sur la réalisation des travaux (percement et alignement du tube) le chantier de percement et les ateliers groupaient 1500 à 2000 ouvriers de chaque côté de la montagne. Enfin pour Noël 1870 les deux galeries se rejoignent, l'écart en direction de 40 cm, la différence de niveau 60 cm. Cette victoire technique qui demeure un modèle du genre fût fêtée dignement à Bardonecchia. La France n'était pas présente à l'inauguration. L'armée prussienne campait devant Dijon.

Le projet de Cavour destiné à unir deux provinces d'un même état est devenu durant sa réalisation un ouvrage international.

Avant l'Europe et l'ouverture des frontières, Modane est la deuxième gare européenne après Bâle, seule de ce type sur le sol français. Gare internationale, Modane était gérée par les administrations françaises et italiennes, seize au total : les chemins de fer français et italiens, les douanes, la garde de la finance italienne, les polices, les vétérinaires, les services phytosanitaires, le service de la répression des fraudes, le service du commerce extérieur italien, les transitaires, et les entreprises de services. Modane a une position stratégique pour l'Italie surtout pour le dispatching des marchandises vers l'est et le nord.

Dans les années 1990 un tunnel routier a été créé pour le trafic routier international et depuis 1996 l'autoroute est en fonctionnement.

Le projet de liaison à grande vitesse Lyon Turin Ferroviaire (LTF) est en cours de réalisation avec une galerie de 55 Km. Il a fallu 30 ans pour réaliser la traversée des Alpes par le tunnel du Mont-Cenis (1840 /1870).

Combien d'années faudra-t-il pour que se réalise le Lyon/Turin en référence aux interminables discussions, et tractations dans lesquelles s'enlise ce projet ferroviaire ?

Les progrès techniques réalisés depuis un siècle et demi en matière de travaux souterrains nous laissent bien penser que la réalisation de ces ouvrages n'est plus une question technique mais une volonté politique et financière »

*Extraits d'un document fourni par J.F. Millieux*

## La « pinasse », compagnon d'arme des poilus !

Fin 2021, une Bande dessinée intitulée « Pinard de guerre » est sortie, qui met en scène Ferdinand Tirancourt un négociant en vin sans scrupule, qui profite du conflit de 14-18 pour faire fructifier son petit commerce de vin en fournissant l'armée, quitte à modifier légèrement la qualité du breuvage...



Personnage antipathique, ce négociant reste un profiteur de guerre se définissant comme un « charlatan de profession », ajoutant à son vin d'Algérie de l'« alcool à brûler pour la force, de la fuchsine pour la robe et un peu d'eau-de-vie ». Quittant Bercy pour livrer des tonneaux au début de la BD, Ferdinand Tirancourt se retrouve coincé par un coup du sort dans une tranchée devenue avant-poste. L'occasion d'une prise de conscience inattendue pour lui : « il m'a fallu vivre dans vos tranchées pour comprendre que mon pinard

était beaucoup plus qu'une activité pécuniaire. Il m'a fallu voir votre misère pour comprendre que j'œuvrais pour le bien de l'humanité. » Son activité professionnelle va peu à peu le rapprocher des combats et des poilus envoyés à la mitraille.

Au-delà du récit humoristique, bien meilleur qu'une simple piquette, qui retrace le circuit économique du « Pinard » pendant la guerre et l'implication personnelle du héros, on y trouve des précisions historiques pertinentes.

En effet, durant la première guerre mondiale, le vin joua un rôle clé mais aussi paradoxal auprès des poilus ; il leur apportait la force de supporter l'horreur, **lutter contre le cafard, l'ennui, la perte d'un camarade, l'éloignement** mais aussi pouvait être à l'origine de bien des désordres.

Cette question a été tue pendant longtemps mais elle est, de nos jours, plus librement abordée par les historiens.

« Un quart de litre de vin par jour en 1914 (+ 6,25 cl d'eau de vie), puis un demi-litre en 1916, puis un litre en 1918 : la "ration" ordinaire des Poilus (sans compter ce qu'ils achetaient auprès de "mercanti" derrière des lignes) donne une idée de l'importance pour l'état-major, de la présence au front du "Père pinard". Au total, on estime que 15 millions d'hectolitres de vin ont été distribués par l'armée française lors du conflit. Les 3 millions de soldats mobilisés sur le front recevaient chacun une moyenne de 180 litres par an.

Dès le début du conflit, les viticulteurs du Languedoc offrent, tant par patriotisme que pour écouler leurs stocks, 200 000 hectolitres de vin à l'armée destinés aux soldats partis au front. Sur l'ensemble du territoire, la production annuelle s'élève à près de 65 millions d'hectolitres contre 42 millions aujourd'hui.

Le vin est alors perçu "comme un alcool-aliment, alcool-réserve, source d'énergie et de calories additionnelles pour le soldat qui en dépense 3 500-4 000 par jour". C'est une boisson "hygiénique", "microbicide", contrairement à l'absinthe, dont les ravages incarnent alors l'alcoolisme, et qui vient d'être prohibée (1915) »

Le vin joue aussi le rôle de "fluidifiant à la relation d'autorité entre le soldat et son supérieur", à la fois "facteur de lien social et de commandement". Mais le vin, produit "culturel", était aussi pour le poilu un lien supplémentaire avec sa province, sa "petite patrie". « Salut! Pinard pur jus de treilles / Dont un permissionnaire parfois / Nous rapporte une ou deux bouteilles / C'est tout le pays qui vit en toi » (*Ode au Pinard* de Max Leclerc). Ce glorieux « vin de guerre » sera aussi associé à la victoire : « emplissant nos quarts jusqu'à bord / Tu nous as donné la victoire » (Henri Margot).



Afin de répondre à la consommation, de la main d'œuvre est réquisitionnée pour récolter dans les vignobles.

Mais ce vin qui désinhibe, favorise aussi les mutineries, les révoltes. Aussi, de nombreux soldats, vont ramener chez eux le goût ou l'accoutumance au vin. La consommation de cette boisson va exploser à plus de 140 litres par habitant et par an ! Plus tard, Philippe Pétain rendra même hommage au vin, disant qu'il a contribué à la victoire !

Josette Limousin d'après une idée de Philippe Pelaez (scénario) et Francis Porcel (dessin), les auteurs de la BD et du journaliste œnologue A. Abellan

« Surtout au-delà de la ration fournie, les soldats peuvent s'approvisionner, sur leurs fonds propres, auprès des débits de boissons qui se multiplient dans la zone des armées et qui, parfois, y pullulent. Un rapport émanant de la seconde division de l'armée britannique indique ainsi en 1915 que, dans certains villages du Nord-Pas-de-Calais, près d'une maison sur cinq a été transformée en estaminet. Enfin, les soldats peuvent aussi se fournir auprès des structures mises en œuvre par l'armée française au front : camions-bazars à partir de 1915, puis coopératives militaires, dont la généralisation est mise en œuvre par l'état-major à partir de l'automne 1916.

Si les sources d'approvisionnement sont multiples, les occasions de boire sont également nombreuses, bien que procédant de motivations et de mécanismes fort différents. Ici encore, les témoignages regorgent de références aux libations dans lesquelles se lancent les soldats. On boit entre amis pour fêter la promotion d'un camarade, le retour de permission ou une bonne nouvelle en provenance de l'arrière ou du front. On boit aussi le soir, devant une partie de cartes ou de quilles. Il s'agit là de pratiques rituelles et intégratrices, importées de l'arrière où l'alcool est un lien social fort lors des moments de convivialité et de festivités. Mais on boit aussi avant d'aller en première ligne et, surtout, quand on en redescend, grâce au pécule amassé pendant ces quelques jours.

Dans ce cas, l'alcoolisation est un « bouclier artificiel », permettant de supporter la pression des combats, la douleur des pertes, le temps qui s'étire dans le chagrin et l'ennui. Cette dimension « cathartique » permet de décompresser et de dépasser l'environnement pesant du stationnement dans les cantonnements ou l'anxiété du départ. »

Extrait de Stéphane Le Bras. *Le Monde*